



Donnez-nous des moyens pour soigner nos aîné.e.s !

L'évolution des taux de contamination des cas de COVID chez les résident.e.s et les personnels en EHPAD est devenue un quotidien. Depuis le 1^{er} mars 2020, le nombre de signalements de cas de COVID 19 chez les résident.e.s s'élève à 141.397 dont 29.800 décès et 68.029 chez le personnel, selon Santé Publique France.

La première vague de la crise sanitaire a surpris toute une nation face à ce virus inconnu et dévastateur. Les recherches scientifiques médicales ont permis des avancées sur la connaissance de ce virus. La HAS a pu mettre en place des mesures de prévention pour endiguer ce virus, mais il est toujours en voie de circulation avec ses variants plus dévastateurs...



Ces recommandations sont-elles suffisantes ? Non, cela ne suffit pas, car le manque criant de personnel, de matériel (blouses, masques FFP2, lunettes de protection, etc.), l'augmentation des emplois précaires entraînant un turn over, le manque de formation des équipes de management sont toujours d'actualité !

De plus, la campagne de vaccination pour les résident.e.s et les personnels en EHPAD s'ajoute à la situation, dans une désorganisation complète, et des suppressions de lits par la fermeture des sites hospitaliers de proximité, d'où la difficulté de faire hospitaliser des personnes âgées par manque de place.

Nous constatons que la situation est préoccupante et qu'elle inquiète les personnels.

Lorsque les représentant.e.s du personnel dénoncent ce système défaillant mettant en danger des résident.e.s et des personnels, elles/ils sont menacé.e.s de sanctions et les directions utilisent des méthodes d'intimidation pour les faire taire. En même temps, le gouvernement attaque les statuts des hospitaliers (publics et privés). **Nous continuerons à dénoncer toutes ces dérives car il y a de vrais enjeux humains !** Pour couronner le tout, la Loi Grand-âge et Autonomie est reportée une nouvelle fois. Elle avait pour perspective de changer le regard sur les personnes âgées afin de les accompagner dignement !

LA CGT REVDIQUE L'OUVERTURE MASSIVE D'EMPLOIS QUALIFIÉS, SOIT PLUS DE 200.000 SALARIÉ.E.S ET CELA PASSE PAR UNE RECONNAISSANCE SALARIALE POUR LES MÉTIERS DU SECTEUR DU GRAND-ÂGE !



Bulletin de contact et de syndicalisation
Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.



Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :